

PRIMONIAL PROPOSE UNE GAMME COMPLÈTE DE MODES DE GESTION DANS SES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE

Afin de proposer à ses clients des solutions d'épargne adaptées et personnalisées, Primonial propose désormais l'ensemble des modes de gestion dans ses contrats d'assurance-vie avec : la gestion libre, le mandat d'arbitrage et la gestion sous mandat.

Ces trois modes de gestion se distinguent par le niveau de délégation, croissant, accordé par le client dans la gestion de son investissement.

La gestion libre, disponible dans l'ensemble des contrats d'assurance-vie proposés par Primonial, permet au client de choisir ses supports d'investissement sur les recommandations de son conseiller, alors qu'avec le **mandat d'arbitrage** (ou gestion pilotée), la gestion d'une partie -ou de la totalité- de ses supports d'investissement est confiée à une société de gestion.

Les contrats Sérénipierre Vie et Capi, conçus et gérés en partenariat avec Suravenir, ont ainsi récemment évolué en bi-compartiment, pour les nouvelles souscriptions comme pour les contrats existants, offrant la possibilité de choisir entre gestion libre et mandat d'arbitrage (gestion pilotée) ou les deux au sein du même contrat. Cette évolution bénéficie donc à l'ensemble des adhérents.

Latifa Kamal, Directrice Développement Produits & Ingénierie Patrimoniale du groupe Primonial commente « *Nous sommes ravis de pouvoir désormais proposer le mandat d'arbitrage dans nos contrats Suravenir, en complément de la gestion libre. Investi à 100% en UC, exclusivement en fonds La Financière de l'Echiquier (LFDE), partenaire stratégique de Primonial, ce mandat se décline en 2 profils : Perspectives 50 - 100% UC, dont 50% maximum en actions et Perspectives 75 - 100% UC, dont 75% maximum en actions.* »

La gestion sous mandat est, quant à elle, accessible pour les contrats d'assurance-vie Luxembourgeois, tel que Target + Lux. Ici, la société de gestion, LFDE en l'espèce, exécute une stratégie d'investissement personnalisée selon les objectifs, profils et horizons de placement du client.

Latifa Kamal ajoute « *Ces nouveaux services illustrent les synergies entre les capacités de distribution de Primonial et la valeur ajoutée de notre partenaire stratégique LFDE, cela au service de nos clients.* »

DÉFINITIONS

La gestion libre

Elle s'adresse aux épargnants aguerris qui disposent de clés de compréhension des mécanismes de l'assurance vie. Le client peut se faire accompagner par son conseiller et choisit librement les supports d'investissement de son contrat.

Le mandat d'arbitrage

En choisissant le mandat d'arbitrage (ou la gestion pilotée), le client confie la gestion d'une partie des supports d'investissement ou leur totalité à une société spécialisée dans la gestion d'actifs. Celle-ci se charge des arbitrages dans l'objectif d'optimiser le potentiel de rendement du contrat, en exécution d'un mandat qui définit les objectifs patrimoniaux et l'horizon de placement du client en accord avec son conseiller.

La gestion sous mandat

La gestion sous mandat est un service haut de gamme par lequel le client délègue totalement la gestion de son contrat au gérant. Celui-ci a toute la latitude pour agir et organiser le portefeuille tout en respectant le cahier des charges défini avec lui en amont.

Pour en savoir plus : <https://www.primonial.com/solutions/les-modes-de-gestion>

A propos du groupe PRIMONIAL

Le groupe PRIMONIAL, spécialisé sur tous les aspects du patrimoine, sélectionne, assemble et propose des solutions complètes destinées aux professionnels du patrimoine et à leurs clients. Il s'appuie sur de nombreux spécialistes en matière d'immobilier direct et collectif, d'assurance vie et de capitalisation, d'ingénierie patrimoniale et de gestion d'actifs.

www.primonial.com

Chiffres clés du groupe PRIMONIAL au 31.12.2017 :

Collecte brute 2017 : 5,511 milliards d'euros

Encours : 23,44 milliards d'actifs gérés ou conseillés

Effectifs : 660 collaborateurs

Contacts Presse PRIMONIAL

Mélodie BLONDEL

melodie.blondel@primonial.fr / Tél : 01 44 21 71 48 - 06 74 05 12 44

Anne-Christine BAUDIN

anne-christine.baudin@primonial.fr / Tél : 01 44 21 70 74 - 06 70 21 91 42

Agence de Presse – Citigate Dewe Rogerson

Kristell Le Nadan

Primonial@citigatedewerogerson.com

Tél : 06 98 49 22 27